

ALITAL
Société à responsabilité limitée
Au capital de 99.720 euros
Siège social : 2, avenue Georges Coste – 13600 Orgon (France)
RCS Tarascon 500 556 048

La « Société »

PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 3 AVRIL 2025

La soussignée :

A-ware Cheese B.V., société à responsabilité limitée de droit néerlandais, dont le siège social est situé à Lopik (Pays-Bas), Rembrandtsplein 1, 3411 HA, immatriculée sous le numéro 67704042, représentée par Monsieur Antonio Rodriguez (l'« **Associé Unique** »),

Associé Unique de la Société,

Détenant l'intégralité des parts sociales de la Société représentant la totalité de son capital social,

A pris les décisions suivantes, portant sur l'ordre du jour visé ci-dessous :

ORDRE DU JOUR :

1. Modification de la dénomination sociale de la Société ;
2. Modification des statuts de la Société (Article 3) ;
3. Pouvoir pour formalités.

PREMIERE DÉCISION

Modification de la dénomination sociale de la Société

L'Associé Unique,

Décide de modifier la dénomination sociale de la Société comme suit :

« **A-ware France** ».

DEUXIEME DÉCISION

Modification des statuts de la Société (Article 3)

En conséquence, l'Associé Unique,

Décide que l'article 3 paragraphe 1 des statuts sera désormais rédigé comme suit :

« **ARTICLE 3 – DENOMINATION**

La dénomination de la société est « A-ware France ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIÈME DECISION
Pouvoir pour formalités

L'Associé Unique,

Confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

DocuSigned by:



D4EF366536F842B...

A-ware Cheese B.V.

Monsieur Antonio Rodriguez